

Lyon, le 22/10/2024

Information destinée aux professionnels de santé

TENSION D'APPROVISIONNEMENT

AMIKACINE VIATRIS poudre pour solution injectable

Chère Consœur, Cher Confrère,

Suite à des problèmes de capacité de production chez notre fabricant, des tensions en approvisionnement de nos spécialités AMIKACINE VIATRIS persistent.

Aussi nous souhaitons vous informer sur la situation actuelle :

*rupture d'approvisionnement de la présentation :

- AMIKACINE VIATRIS 250 mg, poudre pour solution injectable (CIP 3400930033289)

*tensions d'approvisionnement des présentations :

- AMIKACINE VIATRIS 500 mg, poudre pour solution injectable (CIP3400930033302)
- AMIKACINE VIATRIS 1 g, poudre pour solution injectable en flacon (CIP 3400935504517)

L'autre présentation de la gamme AMIKACINE VIATRIS (dosage 50 mg / 1 ml) n'est pas impactée.

Il n'existe pas d'autres spécialités à base d'amikacine administrées par voie injectable disponibles en France.

Dans ce contexte, nous vous invitons à réserver au cas par cas les unités d'AMIKACINE VIATRIS disponibles dans les situations pour lesquelles le recours aux alternatives thérapeutiques ne serait pas adapté au patient.

Nous prévoyons une remise à disposition normale de ces spécialités entre novembre 2024 et fin janvier 2025 en fonction des présentations.

Pour une information plus complète sur ces spécialités, se référer à la base de données publique des médicaments : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

Information médicale

Pour toute question d'information médicale, nous vous invitons à contacter notre service d'information médicale VIATRIS au : 0 800 12 35 50.

Déclaration des effets indésirables Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur signalement.social-sante.gouv.fr



Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>



Nous sommes conscients des désagréments causés par cette situation.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Cher Consœur, Cher Confère,
l'expression de notre considération distinguée.

Anne YVON

Pharmacien Responsable